

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

statistiques Question écrite n° 33088

Texte de la question

M. Claude de Ganay interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la surface boisée en France métropolitaine. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître l'évolution chiffrée de la surface de « forêt » *stricto sensu* en France métropolitaine depuis 2000 et 2007.

Texte de la réponse

D'après l'enquête TERUTI publiée par le service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) en 1998, la surface des forêts en France métropolitaine s'établissait à 15,22 millions d'hectares. En 2007, le service de la statistique et de la prospective (exemple : SCEES) a publié l'enquête TERUTI-LUCAS, dont l'échantillonnage était différent de l'enquête effectuée en 1998. La surface des forêts s'établissait à 15,128 millions d'hectares. Les deux chiffres, très proches l'un de l'autre, sont présentés avec des intervalles de confiance de l'ordre de 150 000 hectares, supérieurs à l'écart observé. Aucune évolution significative ne peut donc en être conclue, les défrichements étant compensés par les accrus naturels et les reboisements volontaires.

Données clés

Auteur : M. Claude de Ganay

Circonscription: Loiret (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 33088

Rubrique: Bois et forêts

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 juillet 2013, page 7634

Réponse publiée au JO le : 24 septembre 2013, page 10012